

colis des prisonniers tous les mois". Une fois, le crémier n'ayant plus de carburant, ne peut aller chercher son lait. 72 litres de lait manquent à Domont, *"ce qui prive 140 ménages de la petite ration de lait journalière"*. M. Pinçon, épiciier rue Veuve Cousin, est chargé de coordonner les transports groupés des commerçants domontois qui assurent le ravitaillement.

Faire son jardin

L'urbanisation pavillonnaire de la commune permet à beaucoup de gens de cultiver quelques légumes et d'élever des volailles. Ces pratiques sont encouragées par les autorités : en avril 1943, un concours de jardins familiaux est organisé par la mairie et un comité composé de M. Charpentier, délégué horticole du Secours National, M. Berger, représentant communal du Secours National, M. Meunier, syndic agricole, MM. Laurenceau et Le Pottier directeurs des écoles de garçons. La mairie a donné deux jardins aux directeurs des écoles pour qu'ils cultivent des pommes de terre et des choux. Elle aidera pour la fumure des terrains. Les glacis du Fort sont de nouveau cultivés. Des bons d'achat de plants de pommes de terre sont distribués par le Secours National.

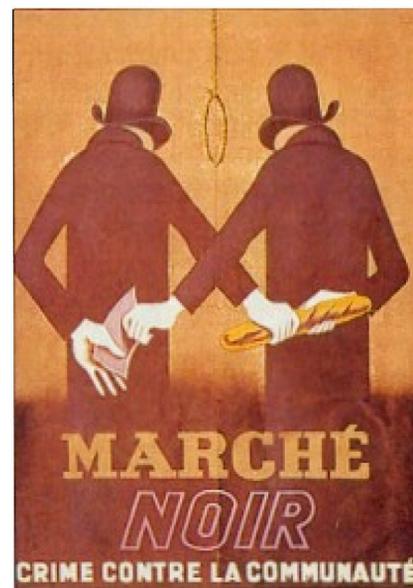
Le Conseil de janvier 1944 se plaint de la situation financière de la commune aggravée par la prolongation de l'état de guerre et par la hausse du coût de la vie. Les plus faibles, enfants, vieillards, familles nombreuses, familles de prisonniers, subissent particulièrement les restrictions. La commune les aide, soit sur les fonds publics, soit à partir de quêtes et dons. La commune donne 10 tonnes de bois aux familles de prisonniers. Dans les écoles, on distribue des biscuits vitaminés, pour combattre les carences alimentaires. Dans un procès-verbal de réunion du Secours National, les directeurs demandent que soient rapportées de la cantine à l'école les boîtes de gâteaux caséinés. La cantine scolaire permet de nourrir des enfants qui n'ont pas grand-chose à manger à la maison. Elle donne aussi du travail à quelques veuves de guerre ou femmes de prisonniers.

Marché noir

Clandestin par définition, il n'a guère laissé de trace écrite. En 1943, le quart des délits constatés par la police de Seine-et-Oise concerne des infractions aux dispositions sur le ravitaillement.⁽³²⁾

Le Progrès relate en janvier 1942 une arrestation à Domont, rue du Chemin Vert, pour vente de veau illégale, à 90 f le kg. On vole des lapins : M. P. a eu son clapier mis en coupe réglée. Le commissaire de police dément que la recrudescence de *"vols de récoltes, de basses-cours et maraudages"* soient le résultat d'actions communistes dans le canton d'Ecouen en juillet 1942 : ces *"rapines"* étaient aussi nombreuses les années passées à pareille époque ; mais, sur la douzaine d'auteurs identifiés, *"aucun n'est apparu, après vérification, comme acquis à la cause communiste"*.

La lutte contre le marché noir sera une des premières préoccupations des nouveaux responsables communaux après la Libération ; elle est évoquée au Conseil du 24 juillet 1945, *"une véritable organisation clandestine se livre depuis plusieurs années dans notre localité ainsi qu'aux environs, au trafic de la viande que des importations massives de bêtes arrivent dans notre localité soi-disant pour l'élevage familial mais dans les faits ne correspondent pas du tout à cette opération, considérant que le contrôle économique n'a pas rempli sa*



32 - Et 60 % de vols simples, 4 % la réglementation sur les étrangers. Il y a eu également 10 abandons de travail par requis et 36 outrages à gendarmes.